

Postulat Catherine Labouchère et consorts – Avancée de la transition digitale : quelle stratégie numérique pour le canton ?

Texte déposé

Chaque semaine, les questions liées à la transition digitale sont évoquées dans de nombreux articles et commentaires dans les médias. Ces derniers sont très interrogatifs et pointent du doigt les retards que notre pays aurait pris en regard de comparaisons internationales. Il est difficile de se faire une idée objective du sujet.

Le Grand Conseil vote régulièrement des crédits pour de nouveaux logiciels, de nouveaux équipements, de nouveaux programmes. Quasiment tous les domaines sont concernés. Parallèlement aux progrès et à l'émergence de nouvelles technologies — *Big Data*, *Cloud*, objets connectés, intelligence artificielle, réalité virtuelle, *Blockchain*, etc. — le cadre légal doit s'adapter, être performant et répondre aux différentes problématiques liées à cette transition digitale. Parmi elles, on peut mentionner la cyber-sécurité, la protection des données, le traitement de l'information, la formation, l'identité digitale, l'*e-Health*, etc. La liste est longue.

Bon nombre de spécialistes se penchent sur cette question, mais en dehors d'eux, les autorités et la population 'oignent souvent pas encore les connaissances suffisantes et les cartes en mains adéquates pour saisir tous les tenants et aboutissants de ce que comprend cette évolution technologique.

Les deux étages Confédération – cantons impliquent une collaboration permanente. Le rôle moteur des cantons peut aussi être un atout pour faire des propositions. Le présent postulat demande à la fois un bilan sur l'état d'avancement du canton en matière de transition digitale et une vision prospective de ce que le Conseil d'Etat prévoit pour l'avenir sous forme d'une stratégie numérique.

Il est important que les autorités et la population aient connaissance d'un état des lieux des mesures prises pour la transition digitale avec énumération des avantages et inconvénients en fonction des domaines concernés. Les leçons à tirer de cet état des lieux et la vision d'avenir serviront de base à l'amélioration des connaissances des instances chargées de prendre des décisions pour répondre aux défis actuels et futurs ainsi qu'à l'élaboration d'une stratégie numérique à la hauteur des ambitions du canton.

Cette étude devrait notamment comprendre des volets sur les points suivants :

- mesure de l'avancement, respectivement du retard du canton en termes de transition digitale
- comparaison intercantonale et avec l'étranger afin de ne pas « réinventer la roue »
- principaux défis à relever et établissement des priorités
- analyse de l'obsolescence de certaines infrastructures digitales
- coordination avec la Confédération et les autres actions, voire mutualisations possibles dans le respect du fédéralisme
- mesures légales dédiées à la problématique
- éducation et formation
- outils indispensables
- organisation en fonction des besoins, des priorités subséquentes et de leur mise en œuvre.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

*(Signé) Catherine Labouchère
et 26 cosignataires*

Développement

Mme Catherine Labouchère (PLR) : — « Numérique à la traine », « retard digital » ou « fabrique d'analphabètes numériques », voici les titres récents de la presse — provocateurs, certes, mais ils interpellent. Plutôt que de relever les seules critiques, j'ai estimé qu'il fallait maintenant en savoir un peu plus. Beaucoup de députés n'ont pas attendu ce jour pour poser des questions en relation avec la thématique digitale, notamment au moment de voter des crédits pour de nouveaux logiciels. Ce qui manque, toutefois, c'est une analyse transversale de la transition digitale. Un bilan et une vision prospective sont donc indispensables. Le digital fait partie de nos vies et va devenir indissociable de tous les secteurs de notre quotidien. Il s'agit de dépasser la seule utilisation des outils, de comprendre cette révolution technologique, afin de pouvoir en être des acteurs et pas seulement de simples usagers plus ou moins compétents. Les exemples d'adaptation et d'anticipation ne manquent pas et ils pourront être des sources d'inspiration. Le sujet du digital est très vaste et passionnant : nous pourrions en parler pendant des heures, mais nous aurons l'occasion d'en discuter en commission. Je m'arrête donc ici pour aujourd'hui.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.